

# RAPPORT D'ACTIVITE



1994  
**2024**

# EDITO DU PRESIDENT

L'année 2024 restera une année de passage pour Territoire d'Energie Gard-SMEG, à la fois dans notre histoire et dans celle de la transition énergétique gardoise. Elle a vu s'éteindre Roland CANAYER, mon ami, dont l'engagement au service de l'énergie publique gardoise marquera durablement notre syndicat.

Mes collègues élus m'ont confié la Présidence de TE Gard-SMEG. C'est avec humilité et détermination que j'ai repris cette fonction, conscient de la confiance qui m'est accordée et du chemin tracé par ceux qui m'ont précédé. Leur succéder, ce n'est pas s'inscrire dans une rupture, mais dans une continuité active : celle d'un service public exigeant, proche des communes, et tourné vers l'avenir.

Les élus et agents qui m'entourent ont, tout comme moi, la volonté d'accompagner sans relâche les communes du Gard dans leurs choix énergétiques, leurs projets, leurs contraintes aussi. Territoire d'Énergie Gard-SMEG demeure un syndicat de proximité, réactif, pragmatique, et pleinement mobilisé au service des collectivités. Dans un contexte énergétique en mutation rapide, nous avons porté avec les communes gardoises des projets concrets, sobres, ambitieux. Rénovation de l'éclairage public, modernisation des réseaux, accompagnement à la production photovoltaïque, montée en puissance de la mobilité électrique : autant d'actions qui traduisent notre rôle de syndicat, profondément inscrit dans les réalités du terrain, au service de toutes les communes, sans distinction.

Nous avons également posé les bases de nouvelles étapes avec la constitution de la Société d'Économie Mixte Gard Energies qui devrait voir le jour en 2025, et le développement du marché de Travaux Et Maintenance Eclairage Public. Ces leviers incarnent notre ambition : renforcer l'autonomie énergétique gardoise dans un esprit de solidarité territoriale.

Aimé Cavaillé

“ L'ensemble des élus et des agents de Territoire d'Energie Gard-SMEG dédie ce rapport d'activité à la mémoire de feu Roland CANAYER, qui en fut le Président de 2008 à 2024 ”

Aimé CAVAILLÉ  
Président de Territoire d'Energie Gard-SMEG  
Vice-Président d'Alès Agglomération  
Conseiller Municipal d'Alès

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

**p 4 à 7**

## PARTITION DE TERRITOIRE D'ENERGIE GARD

- Les éléments clés
- Les élus
- Les ressources humaines
- Le trombinoscope

**p 8 à 9**

## LES FINANCES

- Section de fonctionnement
- Section d'investissement

**p 10 à 13**

## LA VIE DE TERRITOIRE D'ENERGIE GARD-SMEG : LES TEMPS FORTS

- Les journées de l'éclairage public
- Séminaire des élus et agents
- Salon des Maires
- Les 30 ans de Territoire d'Energie Gard-SMEG
- Coconstruire les échanges entre les mairies et TE Gard-SMEG
- Séminaire des partenaires
- RICE Ciel étoilé
- En bref...

**p 14 à 16**

## LES TRAVAUX ELECTRIQUES

- Les chiffres
- Les travaux

**p 17**

## LE PATRIMOINE RESEAU

**p 18 à 19**

## L'ECLAIRAGE PUBLIC

- L'Eclairage Public Hors Maîtrise d'Ouvrage (EPHMOA)
- Le Fonds Vert
- Diagnostic éclairage public

**p 20 à 24**

## LA TRANSITION ENERGETIQUE

- Efficacité énergétique des bâtiments : ACTEE
- Les énergies renouvelables
- Electro-mobilité : les bornes de recharge
- La Délégation de Service Public (DSP) des bornes de recharge des véhicules électriques
- Les Certificats d'Economie d'Energie et le Groupement d'Achat d'Energie

**p 25**

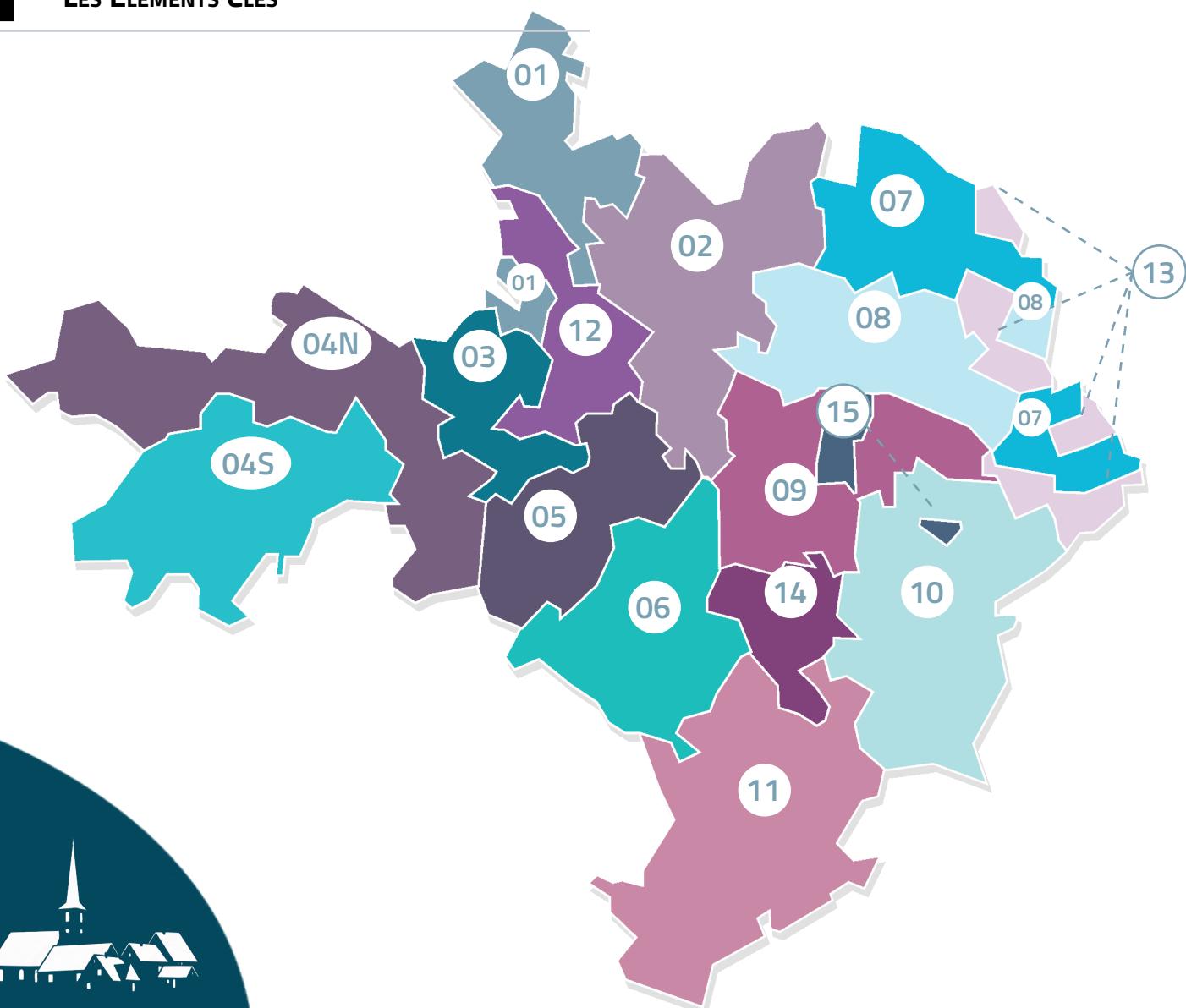
## LES MARCHES PUBLICS

**p 26 à 27**

## ROLAND CANAYER - Président de TE Gard-SMEG de 2008 à 2024

# 01 PARTITION DE TERRITOIRE D'ENERGIE GARD

## LES ÉLÉMENTS CLÉS



**351 communes**  
dont 270 communes rurales  
(moins de 2 000 habitants) et  
81 communes urbaines

## HISTORIQUE TERRITOIRE D'ENERGIE GARD-SMEG

### MARS 2003 MAÎTRISE D'OUVRAGE

90 communes ont transféré leur maîtrise d'ouvrage au SMEG 30



### 3 MAI 1994 SMDE 30

Création du Syndicat Mixte à Cadre Départemental d'Électricité du Gard (SMDE 30).



### JANVIER 2013 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

140 communes issues des syndicats intercommunaux transfèrent leur maîtrise d'ouvrage.



### MAI 2008 CHANGEMENT DE PRÉSIDENCE

Élection d'un nouveau Président à la tête du Syndicat M. Roland CANAYER est élu à l'unanimité



### AVRIL 2014 DISSOLUTION DES INTERCOMMUNALITÉS

Les 3 intercommunalités SMDE 30, le Syndicat du Vistre, et celui de la région d'Uzès sont dissoutes.  
Le 1er Avril 2014, le SMEG voit le jour.

349 communes sont adhérentes

### JANVIER 2017 DÉPARTEMENTALISATION

Le SMEG est totalement départementalisé, avec l'entrée d'Uzès et Nîmes.



### JANVIER 2019 COMMUNES NOUVELLES

Fusion des Communes de Breau et Salgouse et de Mars devant BREAU-MARS ainsi que de Valleraugues et Notre Dame de Rouvière devant VAL D'AIGUETTE



### 2021 TERRITOIRE D'ENERGIE

SMEG devient territoire d'énergie. Agir sous une identité nationale pour marquer une implication départementale.



### NOVEMBRE 2024 CHANGEMENT DE PRÉSIDENCE

Élection d'un nouveau Président à la tête du Syndicat M. Aimé CAVAILLE est élu à l'unanimité



# 1 PRÉSIDENT ET 15 VICE-PRÉSIDENTS



**Roland CANAYER**  
**PRÉSIDENT**  
**SECTEUR 04S**  
**CEVENNES-NAVACELLES**



**PATRICK DELEUZE**  
**SECTEUR 01**  
**CEVENNES**



**JOSEPH BLANCHER**  
**SECTEUR 02**  
**CEZE**



**JACK VERRIEZ**  
**SECTEUR 03**  
**GARDON**



**FRANÇOIS ABOU**  
**SECTEUR 04N**  
**CEVENNES-AIGOUAL**



**LIONEL JEAN**  
**SECTEUR 05**  
**GARDON VIDOURLE**



**PATRICK DE GONZAGA**  
**SECTEUR 06**  
**LEINS VAUNAGE**



**ELIAN PETITJEAN**  
**SECTEUR 07**  
**RHONE NORD**



**PASCAL PEYRIERE**  
**SECTEUR 08**  
**MONT BOUQUET**



**JEAN-PAUL BOYER**  
**SECTEUR 09**  
**UZEGE GARRIGUES**



**CHRISTOPHE ZARAGOZA**  
**SECTEUR 10**  
**COSTIERES**



**ANNICK CHOPARD**  
**SECTEUR 11**  
**CAMARGUE**



**AIMÉ CAVAILLE**  
**SECTEUR 12**  
**URBAIN ALESIEN**



**MAXIME COUSTON**  
**SECTEUR 13**  
**URBAIN BAGNOLAIS**



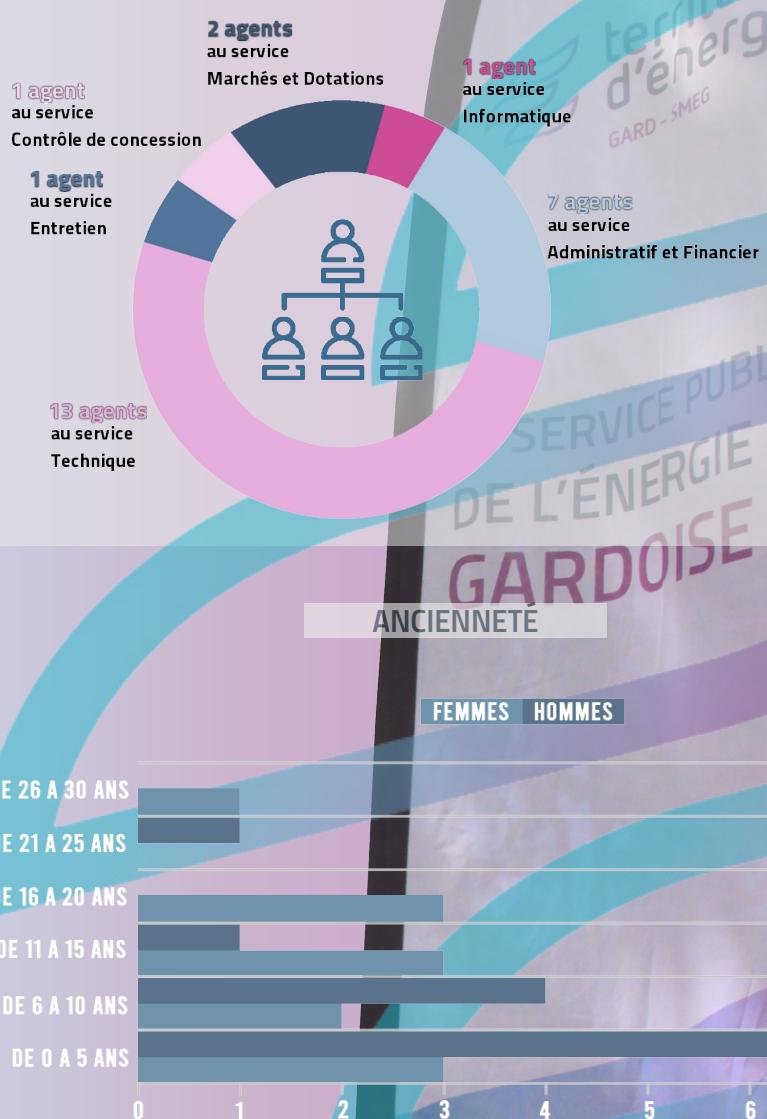
**FRÉDÉRIC ESCOJIDO**  
**SECTEUR 14**  
**URBAIN NIMOIS**



**JEAN-LUC CHAPON**  
**SECTEUR 15**  
**URBAIN UZEGE**

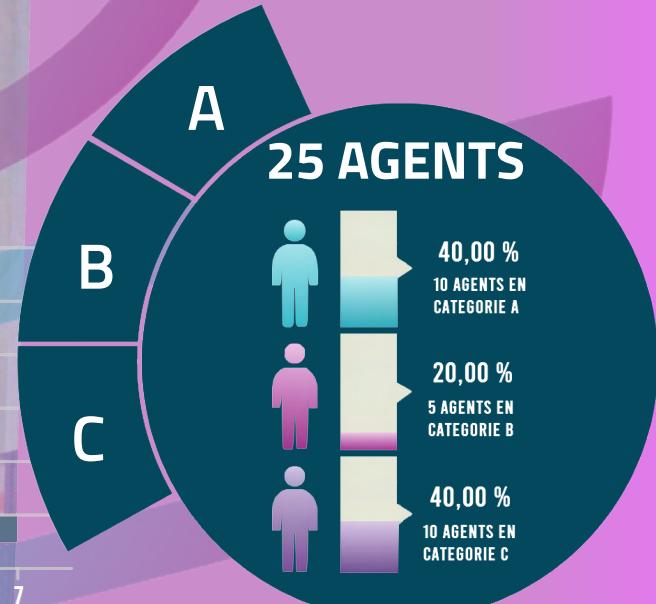
# PRESENTATION DE TERRITOIRE D'ENERGIE GARD

## RESSOURCES HUMAINES



**18 TITULAIRES**  
**7 CONTRACTUELS**

	FEMMES	HOMMES
CATEGORIE A	2	8
CATEGORIE B	2	3
CATEGORIE C	8	2
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>13</b>



## DIRECTION



Samuel CHATARD  
Directeur Général des Services



Marie-Christine LAPORTE  
Assistante du Directeur Général des Services

# 25 AGENTS

\* Eloïse DUTHEL, Chargée de mission Chaleur Renouvelable est arrivée en 2024

\*\* Geoffrey MIRGON a quitté le syndicat pour convenance personnelle

## SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Irène PLAZA-DEBROS  
Directrice Service Administratif et Financier



Fanny JACOBO  
Ressources Humaines  
Responsable Service Communication



Françoise LAMOUROUX  
Assistante Comptable  
Chargée de Communication



Pierrick MALARTE  
Assistant Comptable  
Chargé du Protocole



Béatrice SAURET  
Assistante Comptable

## SERVICES TECHNIQUES



Mathurin DELORD  
Directeur Services Techniques



Jennifer BONUTTI  
Assistante Administrative



Eloïse DUTHEL \*  
Chargée de mission  
Chaleur Renouvelable



Mylan FREJAVILLE  
Ingénieur  
Chargé d'Opérations



Félix FRONTELAL  
Chargé de projet  
Energies Renouvelables



Anne-Marie GIBOULET  
Agent d'Entretien



Jean-Pierre ILLY  
Chargé de projet  
Eclairage Public  
et Prospectives



Benoit MASSUELLE  
Assistant Technique



Armelle NOUET  
Assistante Administrative  
Chargée de Communication  
Relations Presse



Paul OZIOL  
Assistant Technique



Aurélie PATUS  
Assistante du Directeur des  
Services Techniques



Jérémy PEREDES  
Econome de Flux ACTEE



Amaury PLANCHER  
Ingénieur  
Chargé d'Opérations



Nicolas WISNIEWSKI  
Technicien  
Chargé d'Opérations

## SERVICE MARCHÉS ET DOTATIONS



Emmanuelle DESMAREST  
Responsable Service  
Marchés et Dotations



Delphine FEBRER  
Assistante Service  
Marchés et Dotations

## INFORMATIQUE



Geoffrey MIRGON \*\*  
Informaticien

## CONTRÔLE DE LA CONCESSION



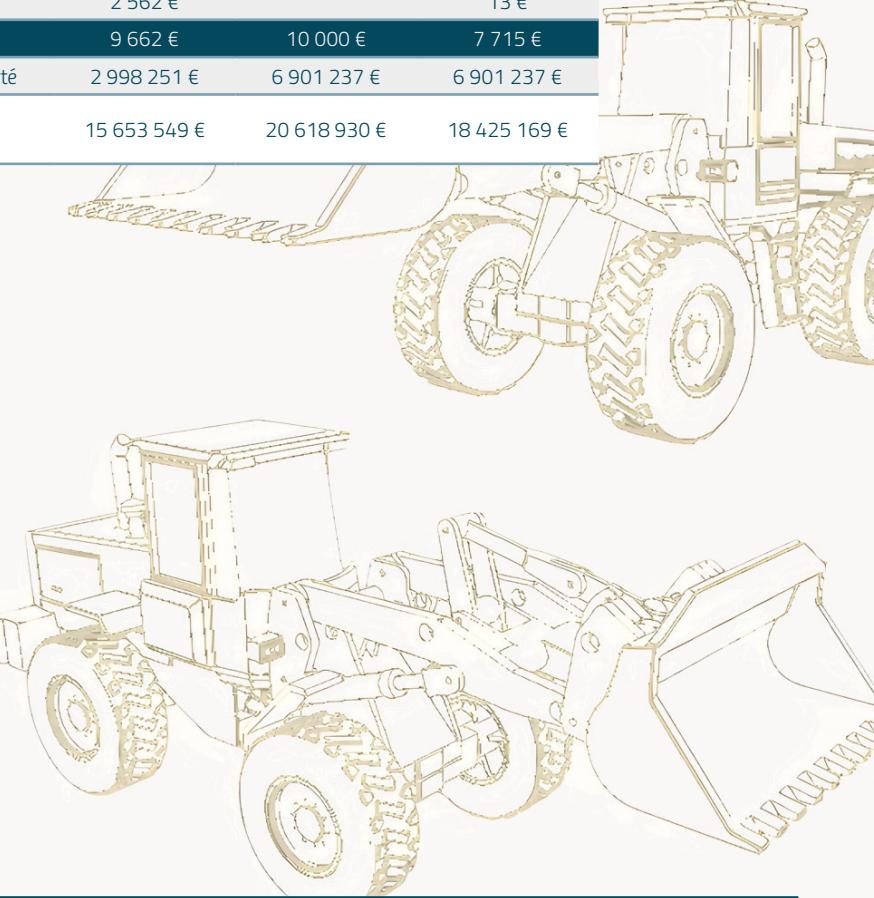
François FARGIER  
Chargé du  
Contrôle de la Concession

# 02 LES FINANCES

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLÉS	REALISÉS 2023	BUDGET 2024	REALISÉS 2024
13	Remboursements sur rémunérations	11 863 €	23 031,18 €	11 938 €
70	Recettes bornes de recharge	510 834 €	705 833 €	636 523 €
73	Taxe sur la consommation d'électricité	7 235 416 €	5 303 000 €	5 799 532 €
74	Subventions et participations des communes	1 066 255 €	4 155 644 €	1 286 060 €
75	Redevances R1 R2 et produits divers	3 818 706 €	3 520 185 €	3 782 151 €
77	Produits spécifiques	2 562 €		13 €
042	Opérations d'ordre	9 662 €	10 000 €	7 715 €
002	Résultats de fonctionnement reporté	2 998 251 €	6 901 237 €	6 901 237 €
		15 653 549 €	20 618 930 €	18 425 169 €

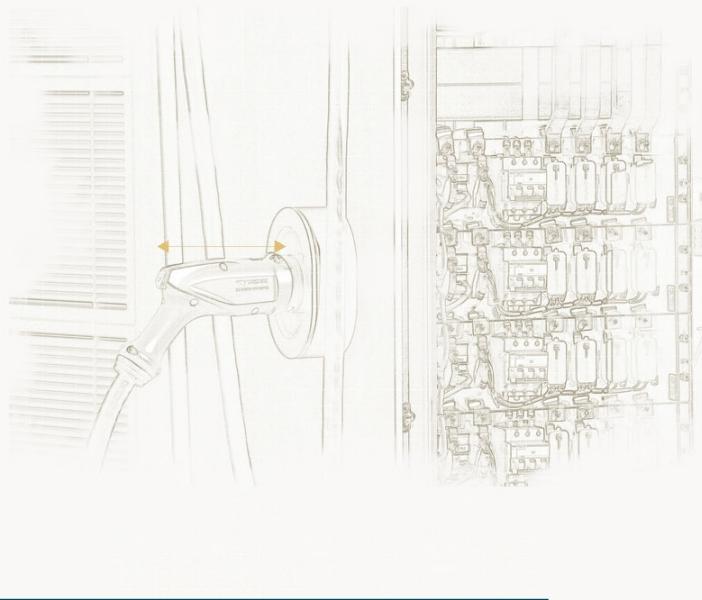
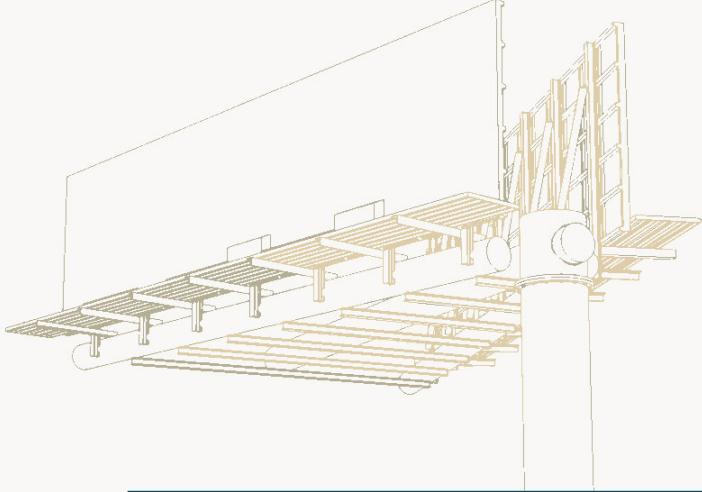


### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLÉS	REALISÉS 2023	BUDGET 2024	REALISÉS 2024
11	Charges à caractère général	1 504 720 €	4 989 421 €	1 524 241 €
12	Charges de personnel	1 324 453 €	1 813 191 €	1 538 715 €
14	Reversement de fiscalité	1 430 071 €	1 787 359 €	1 371 470 €
65	Autres charges de gestion courante	241 493 €	231 471 €	214 328 €
66	Charges financières	249 617 €	246 451 €	245 448 €
67	Autres charges	10 825 €	11 000 €	570 €
023	Virement à la section d'investissement		10 107 142 €	
042	Dotations et amortissements immobilisations	1 283 079 €	1 432 895 €	1 354 512 €
		6 044 258 €	20 618 930 €	6 249 284 €

# 02 LES FINANCES

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLÉS	REALISES 2023	BP 2024	REALISES 2024	RESTE A REALISER
10	FCTVA	278 925 €	1 668 05 €	166 805 €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 078 876 €	2 708 052 €	2 708 052 €	
13	Subventions d'investissement	6 222 169 €	23 673 647 €	8 556 383 €	12 774 304 €
16	Emprunt	2 797 200 €	2 489 200 €	2 489 200 €	
23	Remboursement sur travaux	19 324 €	0 €	7 098 €	
024	Produit de cession	0 €	10 000 €	0 €	
4582	Opérations pour compte de tiers	4 238 303 €	11 093 711 €	4 282 773 €	5 821 807 €
021	Virement de la section fonctionnement	0 €	10 107 142 €	0 €	
040	Dotations aux amortissements et cessions	1 283 079 €	1 432 895 €	1 354 512 €	
041	Opérations d'ordre	375 600 €	1 117 617 €	794 968 €	
001	Solde exécution section investissement	1 537 300 €	3 065 626 €	3 065 626 €	
		21 830 775 €	52 444 720 €	23 425 417 €	18 596 111 €

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLÉS	REALISES 2023	BP 2024	REALISES 2024	RESTE A REALISER
13	Remboursement aux communes	37 475 €	91 997 €	19 832 €	2 250 €
16	Emprunts	967 714 €	1 187 063 €	1 186 063 €	0 €
20	Frais d'études, insertion, logiciels	371 067 €	1 089 646 €	359 670 €	399 788 €
204	Subventions d'équipements versées	981 410 €	2 698 916 €	684 691 €	1 706 639 €
21	Immobilisations en cours	426 206 €	1 815 660 €	216 199 €	778 698 €
23	Travaux en cours	11 263 369 €	35 688 229 €	13 023 773 €	16 626 191 €
27	Dépôts et cautionnement		652 €	202 €	
4581	Opérations pour compte de tiers	4 332 648 €	12 164 915 €	4 272 251 €	6 860 369 €
040	Opérations d'ordre entre sections	10 498 €	10 000 €	7 715 €	
041	Créances sur transfert de droit	375 600 €	1 117 617 €	794 968 €	0 €
		18 765 986 €	55 864 695 €	20 565 364 €	26 373 935 €

# 03 LA VIE DE TERRITOIRE D'ENERGIE GARD

## LES TEMPS FORTS

### Les journées de l'Eclairage Public Janvier 2024

Les journées de l'Eclairage Public ont permis aux agents de Territoire d'Energie Gard-SMEG d'aller à la rencontre des élus des communes afin de répondre à leurs interrogations concernant l'éclairage public, le transfert ou la maintenance des luminaires sur les communes.



19.01.2024 - SAINT MICHEL D'EUZET

23.01.2024 - MOLIERES-CAVAILLAC

### Séminaire des élus et agents 06 et 07.06.2024

C'est à UZÈS qu'a eu lieu ce rendez-vous devenu incontournable pour les élus et agents du syndicat. Un rendez-vous où se conjuguent réflexion et travail pour l'avenir de TE Gard-SMEG, mais aussi cohésion et détente. 2024 aura permis d'aborder le projet du Territoire pour les années à venir ainsi que l'intelligence émotionnelle. Ces deux jours se sont clôturés au musée Haribo.



### Salon des Maires à NÎMES 13.06.2024

Comme tous les 2 ans, le Salon des Maires se tenait à Nîmes. Cette année, comme à chaque fois, de nombreux représentants de communes et Intercommunalités du Gard se sont retrouvés sur le stand. Ce salon 2024 a également été l'occasion de procéder à la signature pour le Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCRT) entre Territoire d'Energie Gard-SMEG, l'ADEME et la CCI du Gard.

13.06.2024 - NÎMES





C'est au Mas Merlet à Nîmes que s'est tenue la soirée d'anniversaire de Territoire d'Energie Gard-SMEG. Autour d'un grand nombre d'élus, de représentants des entreprises, des maîtres d'oeuvre et des partenaires et également en présence d'autres personnalités, anciens et nouveaux élus ainsi qu'agents du syndicat ont fêté les 30 ans de TE Gard-SMEG. 30 années au service des communes du Gard pendant lesquelles Territoire d'Energie Gard-SMEG a fait évoluer le paysage gardois dans le secteur de l'énergie.

Territoire d'Energie Gard-SMEG, c'est avant tout le souhait d'un homme, **Francis CAVALIER-BENEZET**, ancien Sénateur-Maire et Conseiller Général de VALLERAUGUE de fonder le Syndicat Mixte à Cadre Départemental d'Electricité du Gard.

Collectivité organisatrice de la distribution d'électricité, SMDE 30 était un établissement public à caractère intercommunal qui regroupait 318 communes gardoises. Autorité de contrôle du bon accomplissement par Electricité Réseau Distribution France (ERDF) de l'accomplissement des missions de distribution d'électricité confiées par la convention de concession pour la distribution publique d'énergie électrique, le Syndicat était également garant de l'exécution par le fournisseur EDF de ses missions de service public de fourniture.

Le SMDE assurait la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale pour près de cent communes qui la lui avaient délégué ; il regroupait quinze syndicats primaires, une communauté de communes et un grand nombre de communes isolées qu'il informait des évolutions affectant le domaine de l'énergie électrique et dont il assurait la défense des intérêts.

Réunies en assemblée générale le 14 mai 2008, les communes adhérentes du Syndicat Mixte à cadre Départemental d'Electricité du Gard ont procédé à l'élection du nouveau bureau.

**Roland CANAYER**, maire de MOLIERES-CAVAILLAC, Président de la Communauté de Communes du Pays Viganaïs, premier Vice-Président du CAUE, et Conseiller Général du Gard, a été élu Président.

Sous son impulsion, l'ensemble des communes gardoises ont adhéré au syndicat. Ainsi départementalisé, le SMEG devenu Territoire d'Energie Gard-SMEG a permis de regrouper l'ensemble des communes sous une autorité unique, mutualiser les moyens, et renforcer la gouvernance départementale.

Animations, musique et petits fours, tout était réuni ce 23 mai 2024 pour une soirée réussie.

23.05.2024 - Mas Merlet à NÎMES



# Coconstruire les échanges entre les Mairies et Territoire d'Energie Gard

## 17, 19 & 24.09.2024



Comme en 2023, les assistantes administratives et le Directeur des Services Techniques sont allés à la rencontre des agents administratifs des communes afin d'échanger sur les procédures et de répondre aux diverses questions sur toute la partie administrative ainsi que la temporalité des échanges entre les communes et le syndicat.

Ainsi, Saint Hippolyte du Fort, Saint Marcel de Careiret et les archives Départementales à Nîmes ont accueillis Territoire d'Energie Gard-SMEG et les agents communaux venus assister à ces réunions.



## Séminaire des Partenaires au Pôle Mécanique d'Alès

### 12.11.2024



Le séminaire des partenaires est l'occasion, chaque année, de renforcer les liens entre Territoire d'Energie Gard-SMEG et les entreprises, maîtres d'oeuvres et prestataires qui collaborent pour l'avenir du territoire gardois. Il permet également pour le syndicat de faire part des ses attentes et de montrer la voie vers les changements à venir, et les compétences nouvelles du syndicat.

Cette année, le séminaire s'est déroulé au Pôle Mécanique d'Alès, où le nouveau Président de TE Gard-SMEG, Aimé CAVAILLÉ, a réitéré sa volonté de perpétuer



l'héritage de Roland CANAYER et de continuer à travailler de concert pour continuer d'accompagner au mieux les communes gardoises. Suite à cette intervention, un moment convivial a été proposé, ainsi qu'un essai de véhicules électriques sur le circuit qui jouxte la salle de réception.

## RICE CIEL ETOILÉ Signature de la charte des partenaires

### 13.11.2024



C'est au Pôle culturel scientifique de Rochebelle à ALES, Porte des Etoiles, qu'a eu lieu la signature d'une charte visant à réduire la pollution lumineuse sur plusieurs territoires et préserver la qualité du ciel et de l'environnement nocturne.

Depuis 2018, le Parc national des Cévennes a été labellisé Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE), label renouvelé en 2022.

Territoire d'Energie Gard-SMEG s'emploie depuis des années à limiter l'impact lumineux par l'installation de LED à température de couleurs adaptées sur les communes situées dans le Parc National des Cévennes.



# EN BREF....

## Le Congrès des Maires à Paris Du 19 au 21 novembre 2024

Territoire d'Energie Gard-SMEG et ENEDIS se sont retrouvés une fois encore lors du Congrès des Maires à PARIS.

Cette année, la convention de partenariat pour le développement de la cartographie grand échelle du département du Gard. Cette convention a pour objet de fixer les modalités de mise en oeuvre de la collaboration entre ENEDIS et le Territoire d'Energie GARD-SMEG en vue d'identifier les voies possibles pour que chaque partie puisse disposer, à terme, d'une cartographie conforme aux spécifications Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) établies par le Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG), sur le territoire du Gard.

Plus précisément, elle fixe les modalités selon lesquelles les parties mèneront ensemble une réflexion pour converger, le cas échéant, vers une mutualisation de leurs cartographies respectives, leurs améliorations et, à terme, leurs gestions par le Territoire d'Energie GARD-SMEG.



## Congrès de la FNCCR à Besançon Du 26 au 28 juin 2024



Le Congrès de la FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies est le rendez-vous des collectivités en charge des services publics locaux.

Le thème principal de 2024 était "Transition écologique et services publics locaux - Energie, eau, déchets, numérique - Le défi de la territorialisation".

Territoire d'Energie Gard-SMEG était présent sur le stand de Territoire d'Energie Occitanie aux côtés des autres syndicats d'énergie de la région

Le Président et les quelques agents sur place ont pu assister à diverses conférences et ateliers thématiques.



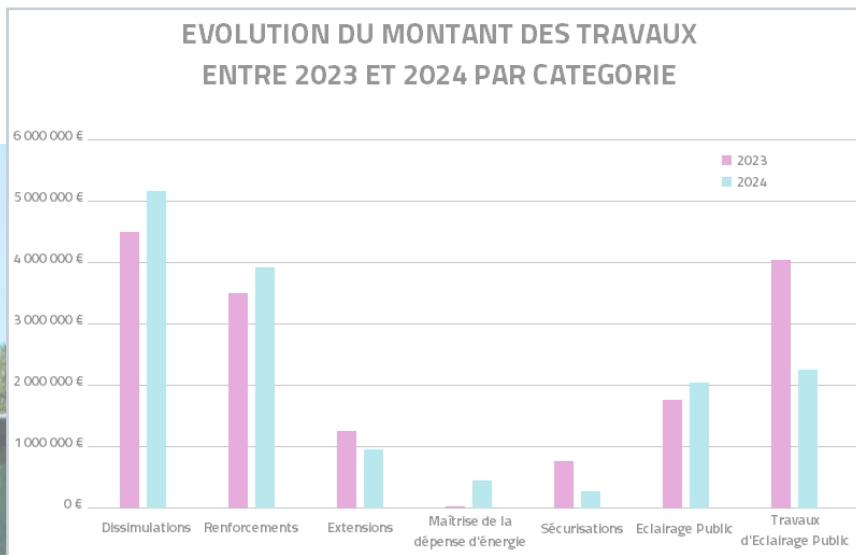
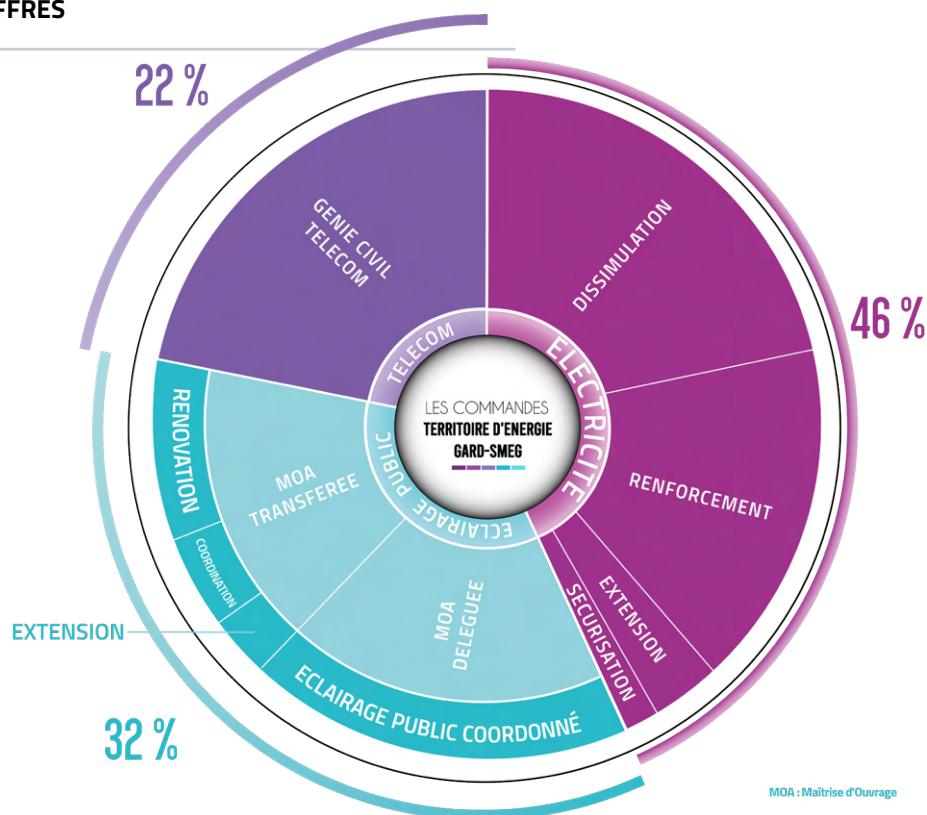
## ENERGAIÀ - 11 et 12.12.2024

Samuel CHATARD, DGS de TE GARD-SMEG et Félix FROMENTAL, Chargé de mission EnR au syndicat sont intervenus lors d'une table ronde organisée par l'ADEME. L'un des sujets abordés consistait en la présentation des GénÉRATEURS Occitanie qui est le réseau régional de conseillers de proximité pour accompagner l'émergence des projets solaires photovoltaïques et éoliens, à l'échelle communale.



# 04 LES TRAVAUX ELECTRIQUES

## LES CHIFFRES



En 2024, ce sont près de 17 millions d'euros TTC qui ont été commandés pour un total de 462 opérations. Ces commandes sont réparties ainsi :

	Somme de commande 2024 TTC	Nombre d'opérations
Dissimulations	5 204 336 €	54
Renforcements	3 914 576 €	46
Extensions	997 413 €	17
Maîtrise de la Dépense d'Energie	45 332 €	3
Sécurisations	312 747 €	6
Eclairage Public	2 004 252 €	49
Travaux d'Eclairage Public	2 222 297 €	61
Télécommunications	1 722 721 €	65

# 04 LES TRAVAUX ELECTRIQUES

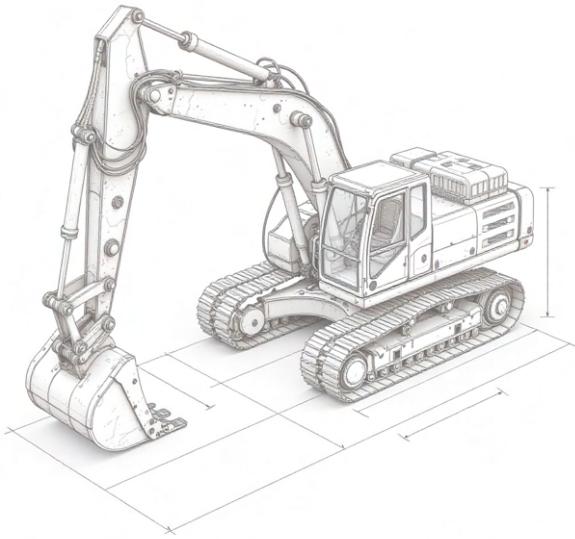
## LES TRAVAUX

### L'enfouissement des réseaux ou intégrations environnementales

Les travaux d'enfouissement (effacement) des réseaux ou intégrations environnementales consistent à la mise en souterrain ou à l'utilisation des câblages sur façades des réseaux aériens. Ces travaux, à caractère tant sécuritaires qu'esthétiques, représentent 15 % des travaux commandés.

Réalisés principalement à la demande de la commune, ces travaux sont généralement coordonnés avec l'enfouissement d'autres réseaux (éclairage public, Télécom).

En 2024, ce sont près de 9,3 km de câbles aériens qui ont été déposés, remplacés par plus de 8,5 km de réseaux neufs souterrains sur les 54 opérations commandées.



### Les extensions

Les extensions du réseau de distribution publique d'électricité ont pour but de prolonger les lignes existantes basse tension afin de desservir les parcelles qui ne le sont pas.

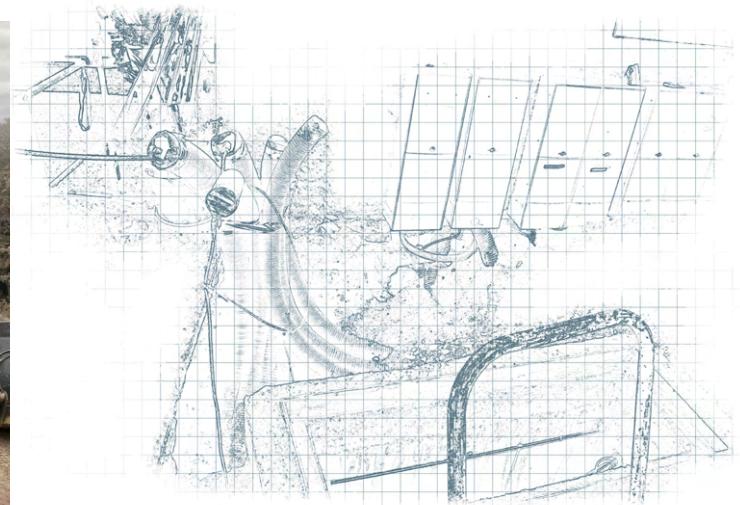
Territoire d'Energie Gard intervient de manière croissante sur les travaux de raccordement notamment lorsqu'il s'agit d'alimenter des installations agricoles, des activités artisanales ou des équipements d'intérêts publics.

En 2024, 17 demandes de raccordement ont été déposées pour un coût de 997 412 € TTC

- 5 extensions pour une exploitation agricole
- 2 extensions pour une activité économique
- 10 extensions pour des équipements publics



Extension CASTILLON DU GARD



# Les renforcements et la sécurisation des fils nus des réseaux en milieu rural

Le renforcement et la sécurisation des réseaux électriques ont pour objectif principal d'améliorer la qualité de l'alimentation électrique, tout en réduisant la vulnérabilité aux aléas climatiques et en intégrant mieux les ouvrages dans l'environnement.

Territoire d'Énergie Gard, en partenariat avec Enedis, mène chaque année des opérations de sécurisation et de modernisation du réseau basse tension. Ces travaux visent à remplacer les fils nus, plus exposés aux intempéries, par des câbles torsadés aériens ou des réseaux souterrains, plus fiables et durables.

En 2024, 488 usagers en situation de mauvaise alimentation ont vu leur qualité de fourniture rétablie grâce à 54 chantiers représentant 9,8 km de réseau modernisé, dont 1,4 km de fils nus déposés, remplacés par 6 km de réseau torsadé et 4,9 km enfoui.

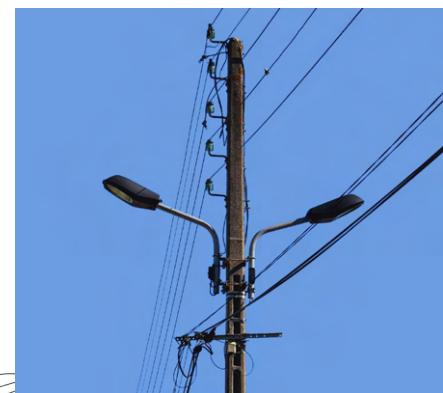


COMMUNE DE ROBIAC ROCHESSADOULE

Afin de mutualiser les interventions et d'optimiser les coûts, les travaux d'enfouissement sont régulièrement réalisés en coordination avec la dissimulation d'autres réseaux aériens (éclairage public, télécommunications).

## FILS NUS

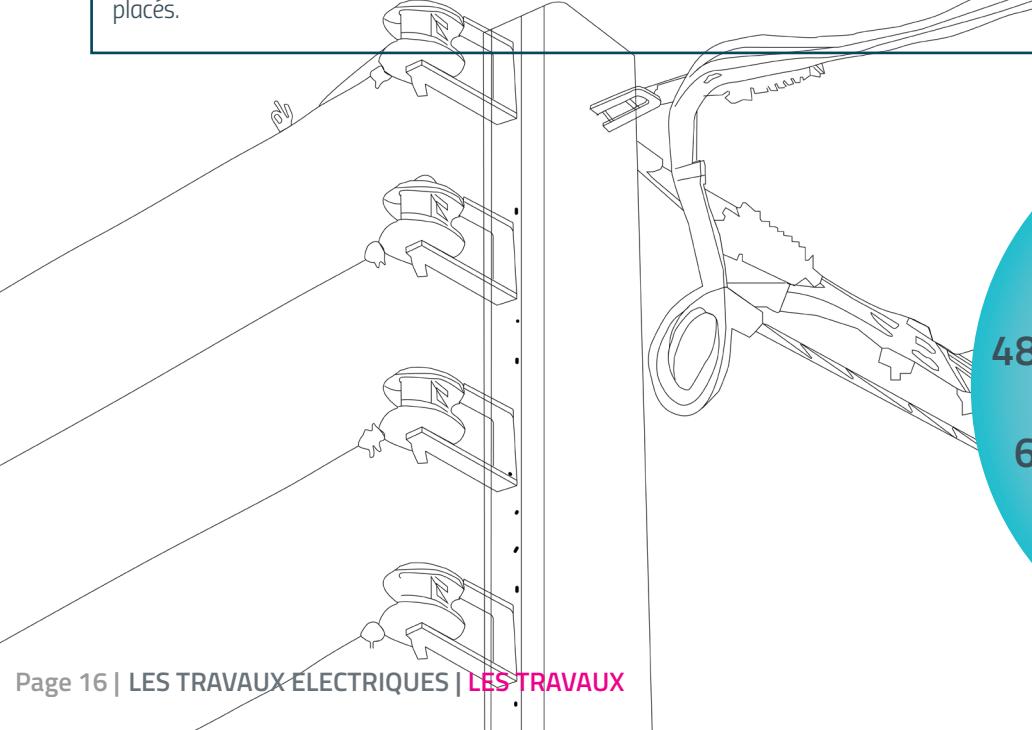
Le réseau aérien FILS NUS est un réseau vétuste, soumis aux aléas climatiques et à l'origine de nombreuses pannes et de chutes de tension.



Le réseau fils nus BT, présente un taux d'incident qui reste élevé et très nettement supérieur aux incidents sur les autres types de réseaux BT.

L'objectif conjoint de Territoire d'Energie Gard et d'ENEDIS est de résorber ce réseau aérien fils nus d'ici 2035 en le substituant par des réseaux aériens torsadés ou souterrains dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Le réseau aérien fils nus se caractérise par une nappe verticale d'au moins 4 fils. Les réseaux aériens fils nus doivent être signalés à Territoire d'Energie Gard afin d'être remplacés.

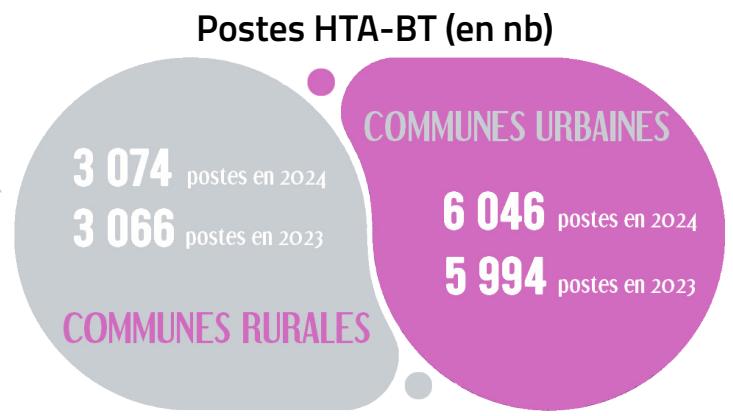


## CHIFFRES CLÉS

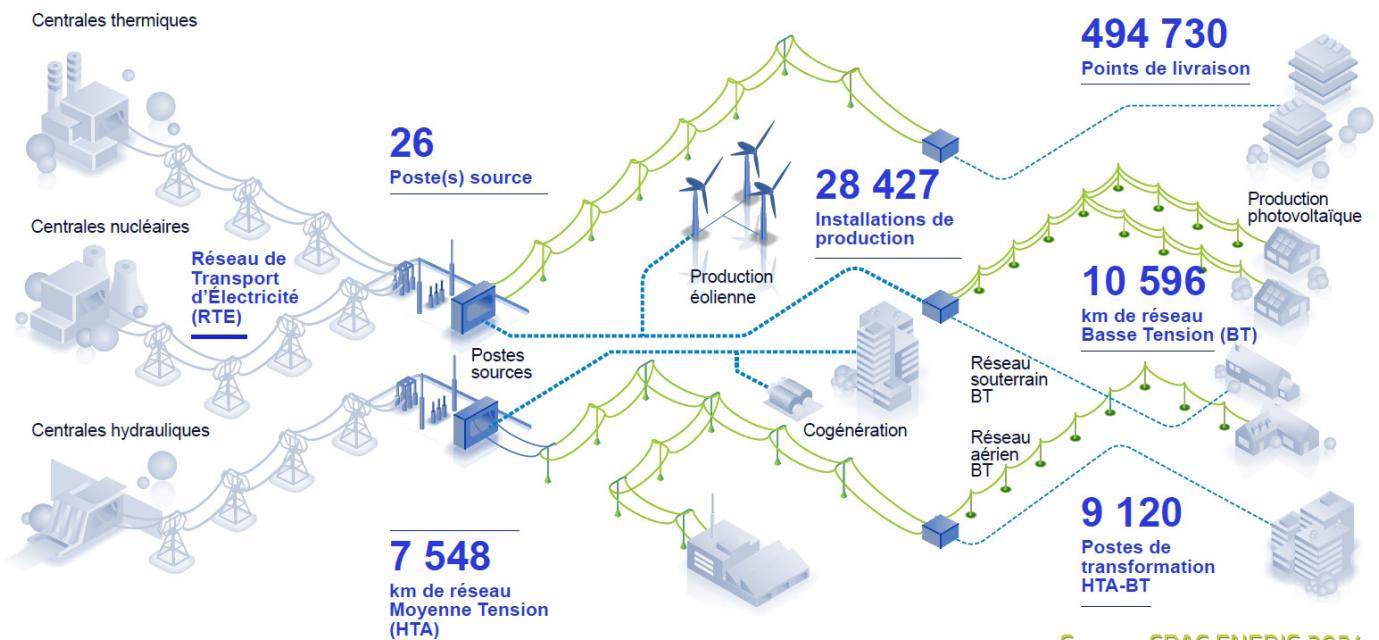
48 opérations de renforcement et  
6 opérations de sécurisation ont été réalisées en 2024

# 05 LE PATRIMOINE RESEAU

## LES CHIFFRES



### Le réseau public de distribution d'électricité



SOURCE : CRAC ENEDIS 2024

### Situation du réseau au 31/12/2024

2023

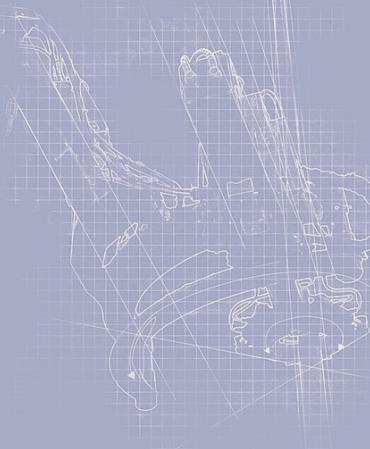
2024

RESEAU HTA (en m)		
4 297 159	4 406 228	+ 2,5 %
Réseau souterrain	Réseau souterrain	
6 295	6 498	+3,2 %
Réseau torsadé	Réseau torsadé	
3 188 483	3 135 042	- 1,7 %
Réseau aérien nu	Réseau aérien nu	
3 194 778	3 141 540	- 1,7 %
Réseau total aérien	Réseau total aérien	

RESEAU BT (en m)		
4 916 893	5 008 378	+ 1,9 %
Réseau souterrain	Réseau souterrain	
5 410 014	5 405 991	- 0,1 %
Réseau torsadé	Réseau torsadé	
206 311	181 179	- 12,2 %
Réseau aérien nu	Réseau aérien nu	
5 616 325	5 587 170	- 0,5 %
Réseau total aérien	Réseau total aérien	

# 06 L'ECLAIRAGE PUBLIC



Territoire d'Energie Gard accompagne les communes adhérentes selon que la compétence ait été transférée au Syndicat ou que la maîtrise d'ouvrage soit déléguée.

Il intervient comme conseil en réalisant des diagnostics d'éclairage public par la collecte et l'analyse des données, du patrimoine et des consommations, puis en proposant un catalogue de luminaires qui respectent tant les exigences environnementales que sécuritaires.

Si les collectivités restent décisionnaires des projets et matériels qu'elles souhaitent installer, Territoire d'Energie Gard associe l'expertise de ses techniciens et le financement des travaux afin que les communes gardoises puissent concilier investissements performants, économies d'énergies et réduction de la pollution lumineuse.

En 2024, ce sont 24 communes de plus qu'en 2023 qui ont transféré leur compétence Eclairage Public à TE Gard soit, 113 communes au total.

Le transfert profite aux communes qui, par des travaux de rénovation et de sécurisation, voient leur consommation d'énergie divisée par 4. Ces communes bénéficient également de subventions du Fonds Vert pour permettre le renouvellement de leur parc lumineux en 3 ans.

## ECLAIRAGE PUBLIC HORS MAITRISE D'OUVRAGE EPHMOA

Les communes qui souhaitent réaliser des travaux d'éclairage public (rénovation - remplacement de luminaires vétustes par des luminaires à LED neufs - et/ou extension - ajout/création de luminaires) hors maîtrise d'ouvrage ou hors travaux coordonnés à des travaux d'électricité peuvent demander des subventions auprès du Syndicat.

En 2024, 61 dossiers ont ainsi été subventionnés pour un montant total de 412 406 € correspondant à 2 051 417 € H.T. de travaux.

Ces travaux peuvent donner droit à des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Pour toute information complémentaire, le dossier de demande de subvention Eclairage Public Hors Maîtrise d'Ouvrage est à retrouver à l'adresse ci-dessous :

<https://www.territoireenergiegard.fr/eclairage-public.html>

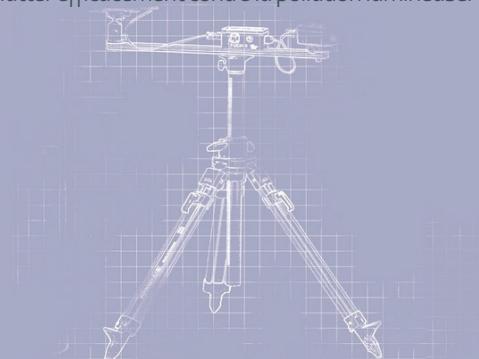
Dans le programme lancé par Territoire d'Energie Gard, la rénovation consiste à adapter le parc d'éclairage public en LED, tout en sécurisant les installations (mâts et armoires de commande).

Pour transférer leur compétence Éclairage Public, les communes doivent avoir réalisé un DEP (Diagnostic de l'Éclairage Public) répondant aux exigences du cahier des charges de l'ADEME, un audit sécurité, ainsi que les travaux de mise en sécurité susceptibles d'être réalisés par le Syndicat.

## MAINTENANCE

Depuis 2015, Territoire Energie GARD-SMEG recense dans ses statuts, la compétence travaux-maintenance de l'Eclairage Public. Dans les conditions actuelles, cette compétence transférée offre aux communes la possibilité via un financement adapté :

- de rénover le parc sous l'aspect énergétique et conformément aux réglementations en vigueur dans des délais réduits (3 / 4 ans) ;
- de diviser par 4 la consommation énergétique ;
- de déclarer des problématiques de maintenance via un outil de signalement et de suivi de la résolution de la panne ;
- de lutter efficacement contre la pollution lumineuse.



CAVEIRAC

# Le Fonds Vert



Agir • Mobiliser • Accélérer



POMPIGNAN  
Rénovation éclairage public

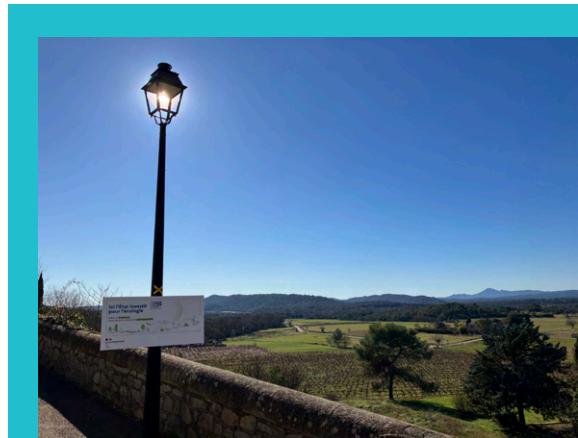
Le Fonds Vert est un dispositif inédit de l'Etat visant à accélerer la transition écologique déjà en oeuvre sur le territoire français.

Il a pour but de financer :

- Des subventions d'études de diagnostic territorial destinées à élaborer des stratégies d'extinction en cœur de nuit et/ou de création de trame noire ;
- Des subventions d'ingénierie et d'études préalables au dimensionnement du parc de luminaire, dans une optique d'aller au-delà des prescriptions techniques de l'arrêté du 27 décembre 2018 ;
- Des subventions d'investissements permettant le renouvellement de parcs de luminaires anciens.

En 2024 pour le département du Gard, 52 projets ont été retenus sur 38 communes bénéficiaires, pour un total de 2 731 points lumineux (source à décharge SHP -Sodium Haute Pression- et IM). Cela représente 2 745 942 € de travaux.

Le gain énergétique constaté serait d'une consommation annuelle de 1 319 073 KwH à une consommation annuelle projetée de 361 311 KwH, ce qui représenterait une consommation divisée par 3,65 soit une économie réalisée de 201 129 €.



SERIGNAC  
Rénovation éclairage public

## Diagnostic Eclairage Public (DEP)

Les communes n'ayant pas encore transféré la compétence Eclairage Public à TE Gard peuvent demander que soit réalisé un Diagnostic Eclairage Public en vu de faire établir un état des lieux et de trouver des pistes d'amélioration pour réduire leur facture énergétique ou rénover leur réseau d'éclairage public.

Ce DEP, plafonné à 10 000 €, est financé à hauteur de 55 % du montant total de la prestation.

En 2024, ce sont 14 communes qui ont été auditées ce qui représente 148 armoires de commande et 3 446 points lumineux.



FONS OUTRE GARDON  
Eclairage public à rénover



ARGILLIERS  
Eclairage public à rénover

# 07

# LA TRANSITION ENERGETIQUE

## PRÉSENTATION

L'article 1er de la loi énergie climat du 8 novembre 2019 prévoit de diviser par 6, les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Cela passe par la limitation de l'utilisation des énergies fossiles responsables et par l'accroissement de l'utilisation d'énergies renouvelables.

La transition énergétique se traduit par le développement de ces énergies renouvelables mais également par la réduction de la consommation d'énergies fossiles et par la modification profonde des modes de production de cette énergie.

Territoire d'Energie Gard s'engage depuis plusieurs années dans cette transition énergétique en proposant divers programmes de financement pour permettre aux collectivités gardoises d'agir localement et d'atteindre cette transition. Il accroît ses compétences et fédère ses élus et agents dans de multiples domaines tels que l'éclairage public, l'électromobilité, les bâtiments publics, le photovoltaïque...



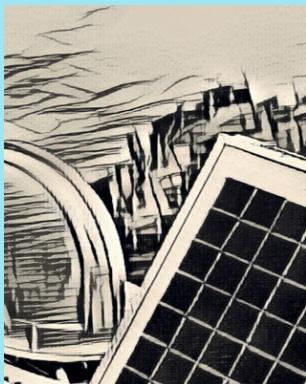
### ACTEE

L'objectif du programme "Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique" est de financer des outils d'aide à la décision pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.



### ELECTROMOBILITE

La mobilité électrique s'inscrit dans la mobilité durable dans la mesure où elle contribue à réduire l'émission de CO<sub>2</sub> grâce à l'usage de véhicules non polluants.



### PHOTOVOLTAÏQUE

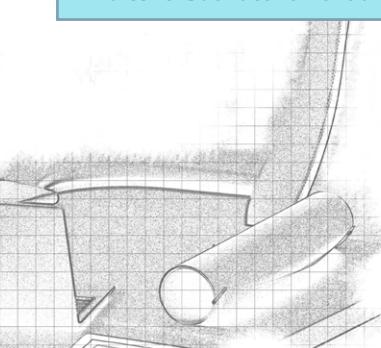
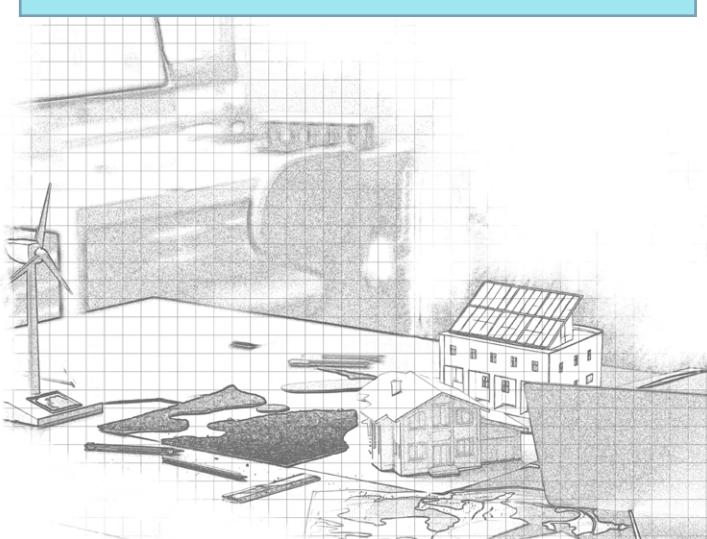
Energie renouvelable de par sa capacité à produire de l'électricité, le photovoltaïque est une énergie inépuisable alimentée par le soleil destinée à se substituer aux énergies fossiles.



### CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), créé en 2005 par la loi POPE (Programme fixant les Orientations de la Politique Énergétique), constitue un des outils de maîtrise de la demande énergétique.

Il s'agit d'un mécanisme national d'obligation énergétique visant à réduire la consommation d'énergie en France, reposant sur un principe vertueux qui incite les acteurs publics à mettre en œuvre des actions d'efficacité énergétique, à promouvoir des comportements sobres, et à contribuer activement à la transition écologique.



# Efficacité énergétique des bâtiments

## PROGRAMME ACTEE

### PROGRAMME ACTEE

Le programme ACTEE, créé par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et financé par les Certificats d'Energie (CEE), a pour objet le développement des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics dans deux domaines :

- l'efficacité énergétique des bâtiments publics (maîtrise des usages et rénovation du bâti)
- la substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques performants et bas carbone



Il contribue à la mutualisation des études préalables aux travaux, à l'accès à des outils (guide, cahier des charges...), et à un accompagnement jusqu'au passage à l'action sur le territoire. Le financement est apporté via des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI).

En 2024, Territoire d'Energie Gard a, une fois de plus, été lauréat du programme national ACTEE, à savoir ACTEE+, Fonds CHENE.

### DEPUIS 2021



Près de 250 communes contactées et/ou rencontrées depuis 2021 dont 50 en 2024



93 audits réalisés



93 audits subventionnés



Financement jusqu'à 50 % des audits énergétiques

## Energie Renouvelable : le photovoltaïque

Pour faire face à la hausse de l'énergie de ces dernières années, les communes qui le souhaitent peuvent demander à Territoire d'Energie Gard une note d'opportunité, soit une pré-étude, afin d'obtenir des conseils pour l'installation d'un système photovoltaïque. Cette note d'opportunité permet d'établir le lieu adéquat d'installation des panneaux photovoltaïques et détermine les capacités de réseau.



## Les Générateurs



Les Générateurs est un réseau de conseillers co-financé par l'ADEME et les Régions. Présents en France métropolitaine et dans les outre-mer, les missions principales des Générateurs sont :

- Apporter un conseil de premier niveau neutre et objectif aux collectivités pour les sensibiliser aux énergies renouvelables éolien et photovoltaïque
- Permettre la montée en compétence des collectivités en amenant une expertise technique, juridique et financière sur les phases d'émergence des projets éolien et photovoltaïque
- Aider à l'émergence de projets d'énergies renouvelables construits avec les territoires et en lien avec les objectifs de développement locaux et régionaux

## Maîtrise de l'Energie

Territoire d'Energie Gard accompagne ses communes adhérentes dans la réalisation de bilans thermiques et énergétiques. En mutualisant et favorisant la complémentarité des financements, il permet aux communes qui en font la demande de réaliser un état des lieux des bâtiments publics et préconise les travaux à entreprendre afin d'en réduire la consommation énergétique.

# L'électro-mobilité en chiffres

Depuis 2020, il y a une montée en puissance de la mobilité décarbonée. Ainsi, le nombre de kwh distribués a été multiplié par 3 dans le Gard. Le territoire est un pôle attractif situé à proximité de trois autoroutes (A9, A54, A7 à l'est du département), très touristique avec des sites d'exception (Cévennes, Camargue, Méditerranée. Pont du Gard, Nîmes 2ème ville de France).



## 167 BORNES DE RECHARGES



1



### 167 Bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides

- 6 superchargeurs (150 KvA)
- 3 à charge rapide (50 KvA)
- 4 à charge lente (7 KvA)
- 154 à charge accélérée (22KvA)

## MARCHÉ DE TRAVAUX EXPLOITATION

Gestion de l'implantation des bornes de recharge, la maintenance curative et préventive, les contrats d'électricité, la supervision et l'assurance des bornes



## 74 320 SESSIONS DE RECHARGE

1.330 M de Kwh distribués  
soit

**7.15% de + qu'en 2023**



675 884 € H.T.  
de dépenses de fonctionnement  
650 986 € H.T. de recettes de fonctionnement

En 2024, plusieurs investissements ont été réalisés dont les superchargeurs sur les communes d'ALZON et de SAINT ANDRÉ DE MAJENCOULES.



Suite à l'adoption du schéma directeur en 2023 et à sa validation par la Préfecture du Gard, TE Gard-SMG lance la procédure de passation de la Délégation de Service Public (DSP) IRVE

## TEMPS MOYENS D'OCCUPATION DES BORNES

Accélérée (7-22 KVA) :  
148 minutes  
Rapide (36-50 KVA) :  
60 minutes  
Superchargeur (> 50 KVA) :  
40 minutes



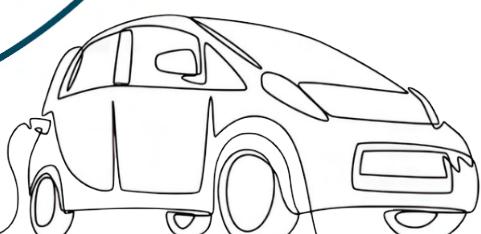
## 1061TONNES DECO NON REJETÉ



6 Superchargeurs d'une puissance de 180 kVA, situés sur les grands axes autoroutiers, aux abords des sorties autoroutières.



6



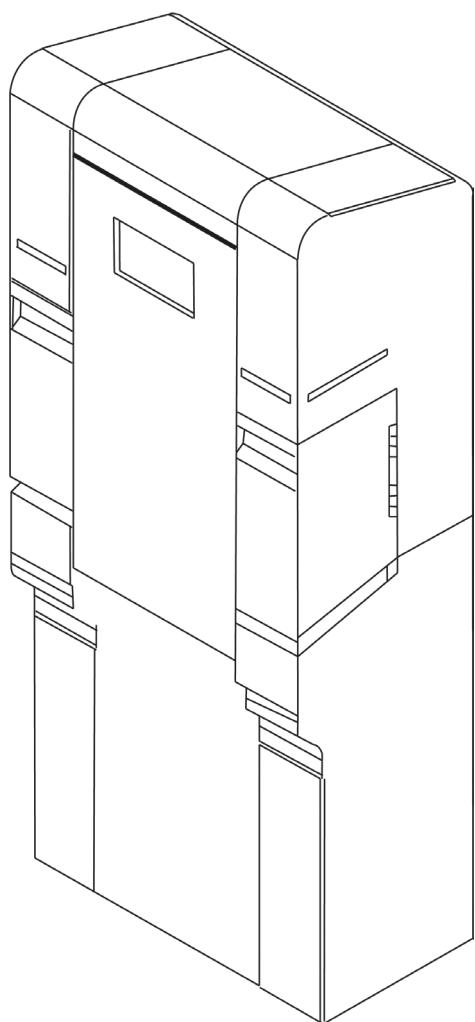
# La Délégation de Service Public

Pour s'inscrire dans la continuité des actions menées depuis 2015 quant à l'implantation et au déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques et véhicules hybrides sur le département du Gard, Territoire d'Energie Gard lance un nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP) d'ici la fin de l'année 2024.

Le schéma directeur réalisé par Territoire d'Energie Gard en juillet 2023, validé par la Préfecture du Gard le 21 de ce même mois et mis à jour en avril 2024 par Mobilize Power Solutions a mis en exergue les besoins pour les années à venir.

Il dicte la stratégie et les orientations à adopter pour le déploiement des bornes sur le département du Gard. Il est l'élément déclencheur d'une nouvelle réflexion qui a permis de déterminer que 400 points de charge accessibles au public (domaine public et parkings des enseignes commerciales inclus) seront nécessaires pour palier la demande des futurs utilisateurs de véhicules électriques et hybrides à l'horizon 2025. Au total, 3800 points de charge devront être répartis sur l'ensemble du territoire gardois d'ici 2028.

L'initiative privée, plus prégnante qu'auparavant mais localisée dans les secteurs attractifs, la situation du territoire gardois tant d'un point de vue touristique que routier, la demande des communes et le mode de gestion actuel accentuent cette nécessité pour le territoire de se parer d'un nombre de points de charge plus conséquent.



- 1** Schéma Directeur validé.  
Il donne la ligne directrice des actions à entreprendre sur le territoire gardois
- 2** CST : Comité Social Territorial  
CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux
- 3** Rédaction d'un rapport expliquant et détaillant la nécessité de passer une Délégation de Service Public.  
Cette étape est préalable au lancement de la DSP
- 4** Création d'une commission interne à Territoire d'Energie Gard-SMEG pour lancer la procédure de la DSP.
- 5** Avis public  
Remise des candidatures  
Validation des candidatures admises à recevoir le DCE  
Envoi du DCE

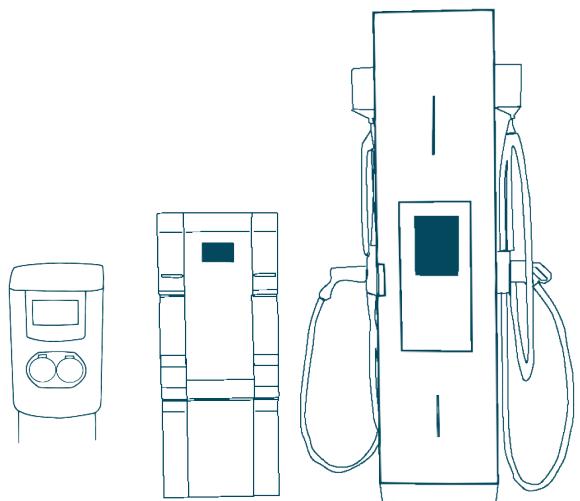
La délégation de service public est le contrat par lequel Territoire d'Energie Gard va confier la gestion de l'installation et de la maintenance des bornes actuelles et futures à un délégataire public ou privé qui portera la charge financière de l'investissement et du fonctionnement de celles-ci. En contrepartie, ce délégataire percevra des recettes des recharges n'occasionnant pour les communes, aucun frais pour le déploiement des bornes futures et la gestion de l'ensemble des bornes mais qui bénéficieront de la RODP, Redevance d'Occupation du Domaine Public.

Cette délégation, prévue pour une durée de 15 ans, vise également à encadrer les tarifs de recharge qui seront ainsi identiques pour tous les usagers.

La procédure sera menée de sorte à favoriser la concurrence dans le respect du cadre juridique instauré par la commande publique.

Territoire d'Energie Gard, de par son schéma directeur et la volonté de certaines communes, entend échanger avec le futur délégataire pour le développement des bornes. Il s'attachera à faire prendre en considération au délégataire :

- Le nombre de superchargeurs (recharge très rapide) : celui-ci devra être en augmentation sur les points stratégiques du territoire (principaux axes routiers, zones touristiques)
- Le maillage du territoire dans sa globalité : 119 communes sur les 351 communes gardoises ont transféré la compétence Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) à Territoire d'Energie Gard, pour autant, ce dernier fera en sorte d'accompagner les communes qui n'ont pas transféré cette compétence afin qu'elles bénéficient également du déploiement des bornes
- Les besoins impérieux et les réalités du terrain : un travail cohérent et pertinent pour déterminer l'emplacement des bornes afin d'éviter les écueils liés à des installations inadaptées et superflues.



# Les Certificats d'Economie d'Energie

Le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) est un instrument de maîtrise de la demande énergétique mis en place par les pouvoirs publics.

Concrètement les travaux d'économies d'énergie génèrent un certain volume de CEE qui peuvent être revendus à des acteurs ayant une obligation d'économies d'énergie.



Territoire d'Energie Gard joue le rôle de mandataire pour le compte des collectivités en les accompagnant dans l'identification d'opérations d'efficacité énergétique pour leur éclairage public et leurs bâtiments et monte le dossier en contrepartie d'une rémunération.

## Alors, pourquoi le TE Gard ?

- Le coût de 15% retenu, contre une prestation par un opérateur privé inclus dans leur offre mais avec une valorisation de CEE moindre,
- Une optimisation du prix du CEE lors de la vente,
- Une mutualisation des CEE au niveau régional, d'où un volume plus important et donc un prix négociable plus élevé.

**En 2023, 5 syndicats d'énergie de la région (Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales) ont valorisé un total de 720 K€ de travaux de rénovation énergétique.**

**Sur ce total, TE GARD a valorisé pour ses travaux mais aussi pour ses communes membres, près de 370 K€ de primes CEE.**

## Le Groupement d'Achat d'Energie

En France, la nouvelle législation portant sur les marchés de l'énergie a conduit à l'ouverture à la concurrence des sites de consommation depuis le 1er janvier 2016 pour l'électricité.

La fin programmée des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) et la nécessité de respecter les règles de la commande publique pour conclure et exécuter des contrats de fourniture, ont conduit les syndicats d'énergie à lancer des groupements d'achat d'énergie pour les collectivités désireuses de bénéficier d'expertises et d'expériences confirmées, afin d'obtenir de meilleures propositions tarifaires.

Territoire d'Energie Gard et Hérault Energie sont unis depuis 2016 pour mutualiser les achats d'énergie et proposer leurs services aux collectivités gardoises et héraultaises qui le souhaitent. Ensemble, ils collaborent et coordonnent le processus d'achat au moyen d'accords cadres et de marchés subséquents.

Ce dispositif garantit aux collectivités gardoises toute la sécurité juridique requise en matière de marché public ainsi que l'expertise et la proximité souhaitées.

- Bénéficier des meilleurs prix du marché en fédérant les besoins (entre 30 et 40 % de baisse des prix)
- Disposer de l'expertise de syndicats
- Maîtriser les dépenses
- Mise à disposition d'un logiciel de suivi de performance énergétique

En 2023, 148 collectivités gardoises (communes, communautés de communes ou communautés d'agglomérations, syndicats intercommunaux entre autres) ont adhéré à ce groupement d'achat.

Un marché pour 2025 a été lancé pour environ 20 Gwh incluant des grosses collectivités du gard.



# 8 LES MARCHES PUBLICS

## LES INFOS ESSENTIELLES

### EN 2024, LE SERVICE MARCHÉS PUBLICS ET DOTATIONS EN CHIFFRES

#### 1. MARCHÉ TRAVAUX

Territoire d'Energie Gard a lancé son accord cadre à bon de commande pour les Travaux de renouvellement et d'extension d'éclairage public hors coordination au réseau électrique, accompagné de la maintenance pour les communes qui ont transféré la compétence éclairage au Territoire d'Energie Gard de juillet 2024 à juin 2028.

- 2024
- 2 MARCHES TRAVAUX
  - 7 MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES
  - 8 MARCHES A PROCÉDURE ADAPTEE (MAPA)
  - 1 APPEL D'OFFRE
  - 3 COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES (CAO)
  - 2 COMMISSIONS DSP
  - 2 COMITES D'EXAMEN DES OFFRES MAPA

Lot 1	Cévennes Aigoual	Gr SPIE CityNetworks - Société Languedocienne d'Aménagement
Lot 2	Cévennes Navacelles	Société Languedocienne d'Aménagement
Lot 3	Gardon / Vidourle	SPIE CityNetworks
Lot 4	Leins Vaunage / Camargue	Gr CITEOS Santerne Camargue-DAUDET Electricité
Lot 5	Uzège Garrigues	Gr Bouygues Energie et Services - EIFFAGE Energie systèmes Infra Méditerranée
Lot 6	Costières	Gr Bouygues Energie et Services - EIFFAGE Energie systèmes Infra Méditerranée
Lot 7	Rhône Nord / Mont Bouquet	Gr INEO Réseaux Sud / VALETTE
Lot 8	Cévennes / Cèze	SPIE CityNetworks

#### 2. MARCHÉ PRESTATIONS

Prestations de Diagnostic Eclairage Public nécessaires à la connaissance énergétique, patrimoniale, sécuritaire et environnementale du système d'éclairage public communal

Lot 1	DEP OUEST	Noctabene
Lot 2	DEP EST	Noctabene

#### 3. MARCHÉ PRESTATIONS

Missions de diagnostics amiante et hydrocarbure aromatique polycyclique (HAP) avant travaux

Lot unique	Batiscopie
------------	------------

## Marché Travaux Et Maintenance (TEM)

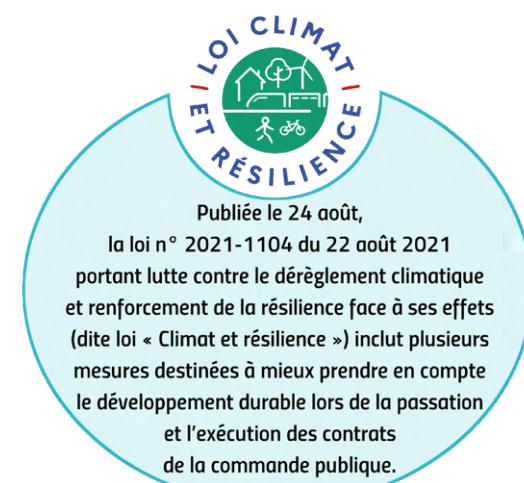
Jusque fin 2022, Territoire d'Energie Gard-SMEG réalisait les travaux de renouvellement, d'extension et gestion de la maintenance uniquement pour les 21 communes issues du Syndicat Intercommunal de Pont Saint Esprit par le biais d'un marché transféré « maintenance ».

Au 1er janvier 2023, un marché lancé par TE Gard-SMEG permettait d'assurer la maintenance de ces 21 communes. Ce marché a été reconduit et poursuivi jusqu'au 31 décembre 2024.

Les travaux de renouvellement et d'extension sont gérés quant à eux par l'appel d'offre Infrastructure du TE-Gard.

En 2024, TE-Gard compte 113 communes en maîtrise d'ouvrage travaux-rénovation, soit environ 20 000 points lumineux.

Pour 75 communes parmi les 113, TE Gard-SMEG exerce également la maintenance.



Territoire d'Énergie Gard porte une attention particulière à l'ensemble de ses marchés en intégrant pleinement les enjeux du développement durable dans ses procédures.

Ainsi, un critère de jugement dédié au développement durable est systématiquement pris en compte lors de l'analyse des offres.

Les titulaires de nos marchés sont tenus de limiter l'impact environnemental de leurs activités, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de prévention des pollutions et de gestion des déchets, dans le respect des dispositions prévues par la loi Climat et Résilience.

Ces exigences traduisent l'engagement de Territoire d'Énergie Gard à promouvoir une commande publique responsable, conciliant performance économique, environnementale et sociale.





## ROLAND CANAYER PRÉSIDENT DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE GARD-SMEG DE 2008 À 2024

Président de Territoire Énergie Gard-SMEG entre 2008 et 2024, Roland Canayer a incarné une gouvernance profondément humaine et résolument tournée vers l'intérêt collectif. S'il a assuré plusieurs fonctions tout au long de sa vie, Maire de Molières-Cavaillac, Vice-Président à la FNCCR, c'est dans son rôle de Président de TE Gard-SMEG que son engagement a le plus rayonné à l'échelle départementale.

Homme de dialogue et de consensus, il a su fédérer les élus gardois autour d'une vision claire : faire du SMEG un outil efficace, mutualiste et moderne au service de toutes les communes, des plus rurales aux plus urbaines. Sous son impulsion, le syndicat s'est transformé en véritable moteur de la transition énergétique : modernisation de l'éclairage public, soutien à la rénovation thermique des bâtiments communaux, déploiement de l'énergie photovoltaïque, développement de la mobilité électrique... Autant de projets concrets portés avec méthode et détermination.

Mais au-delà des réalisations, c'est sa manière de présider qui a marqué : toujours à l'écoute, proche des territoires, respectueux du travail des agents. Il savait valoriser les compétences internes du SMEG, encourager l'innovation, tout en gardant une rigueur de gestion exemplaire.

Apprécié des élus pour sa capacité à rassembler et des agents pour sa bienveillance et sa clarté de cap, Roland Canayer laisse un héritage fort : celui d'un service public de l'énergie efficace, durable, et profondément humain.





**4 Rue Bridaine  
30 000 NIMES  
Tél : 04.66.38.65.75  
[contact@territoireenergiegard.fr](mailto:contact@territoireenergiegard.fr)**

**LE SERVICE PUBLIC  
DE L'ENERGIE  
GARDOISE**

